

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 30/03/2026 à 19 heures

Lieu : Salle du conseil municipal

Membres :

Muriel AVERSENG – Emmanuelle CHAUX - Patrick DOUCHY – Mélissa LEFLANCHEC – Stéphane LHUISSIER – Didier MAITRE – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Joël PUJADE – Marion ROUZAUD - Lucie TERRASSON

Invités permanents : Nancy ARNOUX - Bernard MAILLARD

Absent (membres) : Muriel AVERSENG – Didier MAITRE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Emmanuelle CHAUX

Date de diffusion : 02/04/2026

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 6
--	---------------------------------	--

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Plan Communal de Sauvegarde
2. Répartition des tâches au sein du Conseil Municipal
3. Délégués aux communes forestières
4. Location vaisselle à la salle des fêtes
5. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 22 Mars 2026, Emmanuelle CHAUX est désignée secrétaire de séance.

Muriel AVERSENG, absente, donne pouvoir à Patrick PALISSE. Didier MAITRE absent, donne pouvoir à Stéphane LHUISSIER.

1. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'organisation mise en place dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant la population, perturbations de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable, intempéries, épidémies), accidents plus courants (incendie, inondation).

L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face aux situations d'urgence, éviter parfois qu'elles ne dégénèrent pas en crise, et gérer les crises inévitables.

En début de mandature, le Plan Communal de Sauvegarde doit être mis à jour car les acteurs du Plan Communal de Sauvegarde peuvent changer.

Les nouveaux acteurs sont pour les cellules :

- Commandement : Patrick PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Marion ROUZAUD
- Secrétariat – Intendance : Patrick DOUCHY – Joël PUJADE
- Technique : Frédéric PUGNERE – Stéphane LHUISSIER – Didier BOISSIER – Bernard MAILLARD – Joël PUJADE
- Communication : Muriel AVERSENG – Anouk CHAMPETIER – Stéphane LHUISSIER - Nancy ARNOUX – Marion ROUZAUD
- Accueil : Lucie TERRASSON – Mélissa LE FLANCHEC - Didier MAITRE – Emmanuelle CHAUX – Elodie LEROY

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le nouveau Plan Communal de Sauvegarde à l'unanimité.

2. REPARTITION DES TACHES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

La répartition des rôles et responsabilités au sein du Conseil Municipal a été examinée ce jour en ce qui concerne :

- Les commissions communales
 - Les syndicats et associations
 - Les organismes et corps constitués
-

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la nouvelle répartition des rôles et responsabilités au sein du Conseil Municipal.

La répartition des rôles et responsabilités vis-à-vis de l'Agglomération du Gard Rhodanien sera examinée en mai après élection du nouveau conseil communautaire.

Les habitants du village participant actuellement aux commissions communales seront sollicités en vue de leur maintien dans les commissions. Un appel aux candidatures sera fait pour participation aux commissions communales à l'ensemble des habitants.

3. DELEGUES AUX COMMUNES FORESTIERES

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Frédéric PUGNERE comme titulaire et Joël PUJADE comme suppléant pour représenter la commune dans le Syndicat.

4. LOCATION VAISSELLE A LA SALLE DES FETES

La commune a acquis la vaisselle jusque-là propriétaire de Comité des Fêtes :

<u>DESIGNATION</u>	<u>NOMBRE</u>	<u>TARIF</u>	<u>TOTAL PRIX</u>
<u>Assiettes grandes plates</u>	<u>150</u>	<u>1€ / assiettes</u>	<u>150€</u>
<u>Assiettes petites dessert ondulées</u>	<u>300</u>	<u>0,5 € / assiettes</u>	<u>150€</u>
<u>Assiettes petites dessert normales</u>	<u>120</u>	<u>0,5 € / assiettes</u>	<u>60€</u>
<u>Assiettes creuses petites</u>	<u>120</u>	<u>0,5 € / assiettes</u>	<u>60€</u>
<u>Verres à pieds 16,5 cl</u>	<u>100</u>	<u>0,5 € / verres</u>	<u>50€</u>
<u>Verres à pieds 23 cl</u>	<u>100</u>	<u>0,5 € / verres</u>	<u>50€</u>
<u>Flûtes à champagnes</u>	<u>100</u>	<u>0,5 € / verres</u>	<u>50€</u>
<u>Cuillères à café</u>	<u>100</u>	<u>0,5 € / Ustensile</u>	<u>50€</u>
<u>Couteaux</u>	<u>150</u>	<u>0,5 € / Ustensile</u>	<u>75€</u>
<u>Fourchettes</u>	<u>150</u>	<u>0,5 € / Ustensile</u>	<u>75€</u>
<u>Cuillères à soupes</u>	<u>95</u>	<u>0,5 € / Ustensile</u>	<u>47,5€</u>

TOTAL : 817,5 € arrondi à 800 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la location de la vaisselle à 30 euros, et une caution de 1 € par élément emprunté.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

L'élection du conseil communautaire aura lieu le 7 avril.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 6
--	---------------------------------	--

5.2 MANIFESTATIONS 2026


La liste est jointe à ce compte rendu.

5.3 NOUVELLE STATION METEO

La mairie vous annonce l'installation d'une station météo en temps réel en haut de La Gardie !

Grâce à ce nouvel équipement, vous pourrez désormais suivre les conditions météorologiques locales avec précision : température, humidité, vitesse du vent, précipitations, et bien plus encore.

Cette initiative, menée en partenariat avec Infoclimat, la commune de Saint-Pons-la-Calm et l'association du patrimoine de Saint-Pons vise à offrir des données fiables pour les habitants, les agriculteurs, les randonneurs et tous les passionnés de météo.

 Comment suivre les données ?

<https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/saint-pons-la-calm-la-gardie/STATIC0451.html?graphiques&units!degres>

5.4 REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES








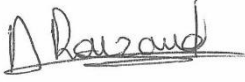

Les présidents annonceront, en conseil municipal, les dates de réunion de leur commission communale afin que les élus non-inscrits dans ces commissions puissent y assister s'ils le souhaitent.

Les comptes rendus de réunion de ces réunions seront diffusés à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 6

Emmanuelle CHAUX	
Patrick DOUCHY	
Mélissa LEFLANCHEC	
Stéphane LHUISSIER	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Marion ROUZAUD	
Lucie TERRASSON	

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 6 sur 6
--	---------------------------------	--

ANNEXE : LISTE DES MANIFESTATIONS A VENIR

Concours de Pétanque par le comité des fêtes : 18 avril

Découverte du territoire et de iNaturalist dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale puis repas sur la place : 25 avril

Repas traditionnel du comité des fêtes : 1^{er} mai

Du 1^{er} au 17 mai exposition de peinture à la Cave du Presbytère et vernissage le 1^{er} mai

Observation du ciel avec Orion Provence : 22 mai

Inventaire participatif de la flore dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale : 30 mai

Exposition de peinture à la Cave du Presbytère : du 29 mai au 14 juin

Petits-déjeuners et vente de pains par Les Compagnons du Four : 6 juin

2^{ème} anniversaire de l'AMI du PIN : 6 juin

Fête de la Musique par l'Ami du PIN : 21 juin

Exposition de peinture à la Cave du Presbytère : du 3 au 10 juillet

Fête de la Nature et de la Chasse par l'association « La Garrigue » : 4 juillet

Fête votive de juillet par le Comité des Fêtes : 11 et 12 juillet

Fete du 14 juillet par l'AMI du PIN : 14 juillet

Exposition de peinture et sculpture à la Cave du Presbytère : du 17 au 26 juillet

Fête des Belges par l'AMI du PIN : 21 juillet

Fête votive d'Aout par le Comité des Fêtes : 15 août toute la journée et 16 août midi

Concours de pétanque nocturne par le Comité des Fêtes : 30 août

Conférence Atlas de la Biodiversité Communale : 11 septembre

Observation du ciel avec Orion Provence : 2 octobre
